

Motion pour la mise sous tutelle de la région Les Écologistes Provence-Alpes-Côte d'Azur

Exposé des motifs

Le mardi 18 mars 2025, le Bureau exécutif d'EELV,

Constatant une situation qui ne s'est pas améliorée, tant en terme de fonctionnement (situation bloquée de la trésorerie, incapacité à renouveler les sièges vacants au BER, pas de consensus au CPR...) que de relations dégradées entre les membres, ce qui génère des souffrances et des échanges irrespectueux ;

Constatant que l'accompagnement renforcé mis en place depuis décembre, aux capacités limitées, n'a pu permettre d'aider à rétablir la sérénité et trouver des réponses durables ;

a décidé la mise sous tutelle de la région Les Écologistes PACA.

Pour mémoire, la région Les Écologistes PACA avait été mis 3 mois sous tutelle en 2023, "pour dysfonctionnements graves et récurrents mettant en cause l'intégrité du mouvement tutelle qui sera soumise à confirmation du prochain CF."

La feuille de route a été validée par le bureau exécutif le mardi 25 mars 2025 et propose le cadre suivant :

Calendrier

La tutelle a vocation à durer jusqu'au prochain congrès régional PACA, à organiser à l'automne

Objectifs de la tutelle :

1. rétablir des relations respectueuses et cordiales au sein des instances régionales, pour donner à chacun un cadre d'engagement sécurisé ;
2. compléter les postes vacants au sein du BER ;
3. mettre en place une organisation pérenne des finances de la région (trésorerie / association de financement) et un budget partagé ;
4. garantir un cadre respectueux et démocratique pour la préparation des élections municipales, notamment à Marseille ;
5. Assurer l'exécution de la procédure d'adhésions-suivis des 4 GL de Marseille et des 2 GL d'Avignon votée par le BER ;
6. organiser le congrès régional EÉLV PACA.

Organisation de la tutelle :

La tutelle est pilotée par François Thiollet (SNA), Samia Lakehal (trésorière), et Olivier Bertrand (délégué aux élections), le Bureau Politique nouvellement élu sera amené à reprendre cette tutelle et décidera des suites et du cadre de cette tutelle.

Bilan de la tutelle

La tutelle soumettra au Conseil fédéral un bilan complet de son action. Ce bilan comprendra les avis et positions des différentes sensibilités de la région qui composent actuellement le BER et le CPR.

MOTION

Le Conseil Fédéral, réuni le dimanche 27 avril, confirme la mise sous tutelle de la région Les Écologistes Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour : beaucoup ; contre : 20